

Permanence du 15.04.24

Observation 1 : Mr Dupuis 3, rue Hendecourt, souhaite savoir à quelle date les travaux pourront se faire dans sa rue ? Sur le plan travaux, il est indiqué Rue du Brulle alors qu'il y a la place du Brulle et la rue d'Hendecourt n'est pas indiquée. N'y a-t-il pas une erreur ?

Quelles sont les aides possibles pour les travaux dans la parcelle

Observation 2 : Mme Evrard 1 rue Hendecourt mêmes remarques que l'observation que l'observation n°1 car elle est sa voisine.

Observation 3 : Mr Vion Albert 24, rue de Clichy ; ma maison donne sur 2 rues, rue de Clichy et rue de Bullecourt.

- Est-il possible de se raccorder sur l'une et l'autre rue ?

- Est-il possible d'avoir une boîte de branchement dans chaque rue pour faciliter les raccordements intérieurs et quel est le coût de la deuxième boîte de branchement ?

Observation 4 : Mr le Maire de la commune :

- Souhaite connaître les raisons de l'enclave « assainissement non collectif » entre la rue d'en Bas et rue de Clichy-Cagnicourt.

- Est-il possible de supprimer cette enclave car il ne semble pas utile de laisser cette enclave assainissement non collectif ?

Observation 5 : Mr Crutel rue de Clichy

- Pour faciliter le raccordement à la boîte de branchement est-il possible d'avoir celle-ci rue de Bullecourt ?

Cela faciliterait la réalisation de mes travaux intérieurs.